

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 766

présenté par
M. Gille

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 65, substituer au mot :

« recueillir »

le mot :

« demander ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.